



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

**Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la question parlementaire n° 8044 du 31 mai 2023  
de Madame la Députée Carole Hartmann.**

*Madame la Ministre, le développement d'une application mobile est-il toujours en cours ?*

Le développement de l'application dont parle l'honorable Députée et qui permettra à l'utilisateur de suivre les concentrations en pollen mesurées dans l'air ambiant au Luxembourg, est en cours de finalisation et devrait être prête pour la saison de 2024.

*Dans l'affirmative, quand les personnes allergiques peuvent-elles s'attendre à sa publication ?*

L'application en question sera activée pour le public dès que les derniers tests de fonctionnalité et de sécurité qui sont actuellement en cours, ont pu démontrer la fiabilité de l'outil.

*Qui a été chargé pour développer cette application ?*

Le ministère de la Santé finance la station d'aérobiologie, positionnée sur le toit du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL), qui permet de mesurer les concentrations en pollen présentes dans l'air. Les données générées ont, jusqu'à présent, été publiées sur le site [www.pollen.lu](http://www.pollen.lu), accessible au grand public. Sur ce site, la population est avertie par rapport aux taux de pollens importants qui peuvent générer des réactions allergiques.

Comme le CHL et les allergologues étaient impliqués dès le début dans la gestion de la station d'aérobiologie, ils ont également été chargés d'accompagner le développement de l'application qui permettra de faciliter aux personnes allergiques de suivre l'évolution des risques d'allergènes pendant la saison pollinique. Le CHL a chargé une société externe pour développer l'application. Le financement est assuré par le ministre de la Santé.

Luxembourg, le 30 juin 2023

La Ministre de la Santé  
(s.) Paulette Lenert